

MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de la susdite municipalité **Que :**

Le nettoyage du printemps se fera les 10, 13 et 14 mai 2017.

Il est obligatoire que les ordures ménagères soient dans un sac avec le nom de la municipalité. Ceux-ci sont disponibles au bureau municipal, le site de transfert, ainsi chez le Dépanneur Raymond Bérard. Le coût des sacs est de 2.15\$/chacun.

**LES ITEMS SUIVANTS NE SERONT PAS
ACCEPTÉS : PNEU AVEC JANTE, BARDEAUX
D'ASPHALTE ET MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION OU RÉNOVATION!**

Les heures d'ouverture seront comme suit :

Mercredi le 10 mai de 17h00 à 20h00

Samedi le 13 mai de 09h00 à 17h00

Dimanche le 14 mai de 13h00 à 18h00

L'utilisation responsable du Centre de transfert minimise les coûts d'exploitation.

Exceptionnellement pour ce nettoyage, les sacs verts ou clairs seront acceptés.

Toutefois, le sac identifié au nom de la municipalité demeure de mise pour les ordures ménagères.

Le responsable se réserve le droit de refuser l'accès à quiconque.

Lisa Dagenais
Directrice Générale

Donné l'Île-du-Grand-Calumet, ce 4ième jour d'avril 2017.

